VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

QUE FAIRE ?

Par Profil supprimé Postée le 13/11/2017 15:47

Bonjour
ce week-end pour une x-ième fois mon conjoint avait décidé d'arrêter le cannabis.
Sauf qu'il se réfugie dans l'alcool.
il devient violent verbalement et physiquement.
Ce n'est plus possible.
Quand il "désoule", il regrette.
Que doit-on faire ?
Il pense à se hospitaliser pour se faire aider.
Quelles sont les démarches ?
J'aimerai que cela se fasse assez vite et que cela soit vraiment efficace.
Les groupes de paroles cela ne servira pas.
Merci de votre réponse

Mise en ligne le 14/11/2017

Bonjour,

Si votre conjoint souhaite se faire aider face à ses difficultés à arrêter le cannabis, il a la possibilité de se rapprocher d'un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) où il sera reçu par des professionnels à même de le conseiller et de l'accompagner vers un arrêt de ses consommations. Le plus souvent, les suivis ont lieu de manière ambulatoire, c'est-à-dire via des rendez-vous réguliers, toutefois, l'opportunité d'un temps d'hospitalisation en vue d'un sevrage pourra être discuté et organisé.

S'il préfère, votre conjoint a également la possibilité de s'adresser directement à une unité hospitalière d'addictologie prenant en charge les usagers de cannabis mais des entretiens préalables seront tout de même nécessaires avant que s'organise une éventuelle hospitalisation.

Il est difficile de vous dire dans quel délai les choses pourraient se mettre en place, les temps d'attente sont assez variables pour chaque structure de soins. Concernant l'efficacité des soins, en s'adressant à des services d'addictologie, votre conjoint aura l'assurance d'être accompagné par des spécialistes de ce type de problématique mais il restera évidemment le premier acteur de sa prise en charge.

N'ayant aucune indication sur votre lieu de résidence, nous ne sommes pas en mesure de vous orienter vers un CSAPA ou une unité hospitalière mais vous pourrez trouver toutes les coordonnées via la rubrique "Adresses utiles" dont nous vous joignons le lien ci-dessous.

Sachez que la plupart des consultations d'addictologie propose de recevoir les proches pour du soutien, des conseils. Il semble qu'il y ait eu certains débordements dans votre relation conjugale alors si vous éprouvez le besoin vous aussi d'être épaulée, n'hésitez pas à solliciter cette aide offerte à l'entourage.

Nous restons disponibles si vous souhaitez revenir vers nous et prendre le temps d'échanger plus directement. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.

En savoir plus :

- "Adresses utiles"